

MODULE DE FORMATION 1

Fonctionnement de l'association sportive

2025

OBJECTIF

Ce premier module est composé de huit formations dédiées à la thématique du fonctionnement de l'association sportive.

Dirigeants sportifs expérimentés ou nouveaux dirigeants, vous vous êtes déjà tous posé des questions sur le fonctionnement de votre association. Vos recherches vous ont orienté vers différentes textes : loi 1901, Code du Sport, Statuts etc. vous laissant parfois dans le flou.

L'objectif de ces huit formations est de vous faire analyser et comprendre les principes de fonctionnement de votre association, grâce aux textes principaux, afin que vos différentes doutes soient levés.



DÉPLOIEMENT

Huit formations, gratuites, sont planifiées entre le 21 janvier 2025 et le 07 octobre 2025. **Toutes les formations ont lieu entre 18h00 et 21h00.**

- Nouveaux dirigeants : 21 janvier 2025
- Formaliser son projet associatif : 17 février 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Statuts et règlement intérieur : 11 mars 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Connaître les différentes responsabilités associatives : 04 avril 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Organiser son Assemblée Générale : 03 juin 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Conduire efficacement une réunion : 10 juin 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Les règles juridiques de l'association sportive : 16 septembre 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Les règles administratives de l'association : 07 octobre 2025 *À la maison Départementale des Sports*

Deux options sont possibles :

Vous pouvez soit vous inscrire à L'ENSEMBLE DU MODULE DE FORMATION et ainsi assister aux cinq formations, vous permettant ainsi de développer vos compétences sur l'ensemble des aspects liés au fonctionnement de votre association soit CHIOISIR UNE OU PLUSIEURS FORMATIONS dans la liste sans vous inscrire à la totalité de ces dernières vous permettant ainsi de développer vos compétences seulement sur des thématiques précises.



CONTACT



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre

Maison Départementale des Sports

89 Allée des Platanes - 36 000 Châteauroux

indre@franceolympique.com

02 54 35 55 30 - 06 43 83 16 30

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire au lien suivant : [INSCRIPTIONS](#)



MODULE DE FORMATION 2

Communication de l'association sportive

2025

OBJECTIF

Ce second module est composé de six formations réparties de février à juin 2025.

La communication est un domaine essentiel pour les associations sportives mais qu'est ce que la communication ? Comment bien communiquer ? Comment créer des visuels ? etc. Il n'est pas toujours évident de se lancer et d'évoluer dans ce domaine en constante évolution.

L'objectif de ces six formations est de vous comprendre ce qu'est la communication, comment établir une stratégie de communication efficace pour votre association, comment choisir les outils adaptés à votre association etc.



DÉPLOIEMENT

Six formations, gratuites, sont planifiées entre le 06 février 2025 et le 01 juillet 2025. **Toutes les formations ont lieu de 18h00 à 21h00.**

- Établir une stratégie de communication : Le 06 février 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Pourquoi utiliser les réseaux sociaux ? : Le 04 mars 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Dynamiser sa communication sur les réseaux sociaux : Le 07 avril 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Créer un visuel avec CANVA : Le 06 mai 2025 *En visioconférence*
- Conduire efficacement une réunion : le 10 juin 2025 *À la maison Départementale des Sports*
- Valoriser son association dans la presse : Le 24 juin 2025 *À la maison Départementale des Sports*

Deux options sont possibles :

Vous pouvez soit vous inscrire à L'ENSEMBLE DU MODULE DE FORMATION et ainsi assister aux cinq formations, vous permettant ainsi de développer vos compétences sur l'ensemble des aspects liés au fonctionnement de votre association soit CHIOISIR UNE OU PLUSIEURS FORMATIONS dans la liste sans vous inscrire à la totalité de ces dernières vous permettant ainsi de développer vos compétences seulement sur des thématiques précises.



CONTACT



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre

Maison Départementale des Sports

89 Allée des Platanes - 36 000 Châteauroux

indre@franceolympique.com

02 54 35 55 30 - 06 43 83 16 30

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire au lien suivant : [INSCRIPTIONS](#)



MODULE DE FORMATION 3

Assemblée Générale

2025

OBJECTIF

Ce troisième module est dédié à l'organisation de votre Assemblée Générale et se compose de trois formations programmées au mois de juin 2025.

L'Assemblée Générale est un moment, annuel, important de la vie de votre association. Il est parfois difficile de comprendre les règles qui régissent cette obligation pour les associations sportives : quels sont les documents obligatoires à voter ?, quelles sont les démarches à réaliser ? quel est mon chorum ? Comment comprendre et présenter mes éléments financiers etc.

L'objectif de ce module est, à partir de votre propre cas, de vous permettre d'analyser vos règles internes ainsi que les règles liées au code du sport et ainsi comprendre comment vous devez organiser votre Assemblée Générale. Une partie de ce module est dédié à la partie financière pour vous permettre de comprendre, d'analyser et de présenter vos documents comptables lors de votre Assemblée générale.

DÉPLOIEMENT

Trois formations, gratuites, dédiées à l'Assemblée Générale sont programmées en juin 2025. **Toutes les formations ont lieu de 18h00 à 21h00.**

- Organiser son Assemblée Générale : Le 03 juin 2025
- Comprendre et analyser les comptes annuels : Le 13 juin 2025
- Établir un budget prévisionnel : Le 17 juin 2025

***Toutes les formations ont lieu de 18h00 à 21h00
à la Maison Départementale des Sports***

Deux options sont possibles :

Vous pouvez soit vous inscrire à L'ENSEMBLE DU MODULE DE FORMATION et ainsi assister aux cinq formations, vous permettant ainsi de développer vos compétences sur l'ensemble des aspects liés au fonctionnement de votre association soit CHIOISIR UNE OU PLUSIEURS FORMATIONS dans la liste sans vous inscrire à la totalité de ces dernières vous permettant ainsi de développer vos compétences seulement sur des thématiques précises.



CONTACT



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre

Maison Départementale des Sports

89 Allée des Platanes - 36 000 Châteauroux

indre@franceolympique.com

02 54 35 55 30 - 06 43 83 16 30

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire au lien suivant : [INSCRIPTIONS](#)



MODULE DE FORMATION 4

Financement de mon association

2025

OBJECTIF

Ce quatrième module est dédié au financement de votre association et se compose de quatre formations.

Le financement de vos associations passe en grande partie par des subventions publiques. Cependant, il n'est pas toujours aisé de savoir comment être efficace dans cette tâche : comment bien remplir le dossier ? Auprès de qui puis je demander des subventions ? Outre les subventions, vous devez également trouver d'autres moyens de financement mais à qui s'adresser ? quels sont les autres sources de financement ?

L'objectif de ce module est de vous permettre de faire des demandes de subvention efficiente auprès des bonnes instances publiques mais également de vous permettre de développer d'autres sources de financement au sein de votre association.



DÉPLOIEMENT

Quatre formations, gratuites, dédiées au financement de votre association sont programmées. **Toutes les formations ont lieu de 18h00 à 21h00.**

- Comprendre et analyser les comptes annuels : le 13 juin 2025
- Remplir efficacement un dossier de subvention : Le 08 septembre 2025
- Fonctionnement du Compte Asso : Le 18 septembre 2025
- Partenariat Privé : Le 23 septembre 2025

*Toutes les formations ont lieu de 18h00 à 21h00
à la Maison Départementale des Sports*

Deux options sont possibles :

Vous pouvez soit vous inscrire à L'ENSEMBLE DU MODULE DE FORMATION et ainsi assister aux cinq formations, vous permettant ainsi de développer vos compétences sur l'ensemble des aspects liés au fonctionnement de votre association soit CHOIISIR UNE OU PLUSIEURS FORMATIONS dans la liste sans vous inscrire à la totalité de ces dernières vous permettant ainsi de développer vos compétences seulement sur des thématiques précises.



CONTACT



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre

Maison Départementale des Sports

89 Allée des Platanes - 36 000 Châteauroux

indre@franceolympique.com

02 54 35 55 30 - 06 43 83 16 30

Pour vous inscrire, vous pouvez compléter le formulaire au lien suivant : [INSCRIPTIONS](#)

